

PÔLE SANTÉ SECOURS

Riche année 2023 pour les deux commissions du pôle Santé Secours : Commission médicale (CoMed) et Spéléo secours français (SSF). Deux commissions qui se complètent pour prendre soin de la santé de tous les fédérés. Les prévenir et les sauver !

Cette année 2023 restera marquée tout d'abord par la **participation commune** des deux commissions au groupe de travail « **Retour d'expérience** » (RETEX). Associées au pôle enseignement (composé de ses trois écoles – EFS, EFC et EFPS), sous l'égide de Florent Merlet, CTN. Ce projet a pu enfin prendre son envol (cinq réunions au cours de l'année 2023 dont trois visioconférences et deux en présentiel sur Lyon) et devrait prochainement permettre de structurer le retour d'expérience au sein de la FFS.

Grâce à l'action commune de différents acteurs – bureau, DTN et CoMed -, la bonne nouvelle est arrivée en fin d'année : la spéléologie sort des « activités à contraintes particulières » avec **abrogation du certificat médical annuel obligatoire**. La CoMed avait anticipé et a pu proposer de nouvelles modalités du suivi de la santé des pratiquants avec un certificat à la prise de licence puis tous les cinq ans.

La CoMed a poursuivi son travail de fond sur la prévention, avec la réalisation de deux plaquettes sur le risque infectieux en spéléologie — dont une destinée aux médecins traitants — et une sur les états de stress post-traumatique. Deux plaquettes sont en préparation pour 2024 sur la gestion du stress (avec des recommandations sur la gestion de la crise d'angoisse sous terre) et sur le gaz carbonique. Participation également au groupe de travail sur la refonte du livret *Premiers Secours en Milieu Isolé*.

Une CoMed toujours prolixe en publications : Newsletter *L'Écho du Stétho*, Bulletin *CoMed-Infos*, publication dans *Spelunca*.

Le SSF a eu également une année 2023 très riche.

Une **accidentologie souterraine** (accidents et incidents) stabilisée autour d'une trentaine d'événements annuels sur les dix dernières années, avec diminution continue des déclenchements pour fausses alertes, égarements et retards d'exploration et un nombre croissant de déclarations d'auto-sauvetage (ce qui prouve l'excellente formation des spéléologues fédérés à ces techniques). Une fois de plus le SSF a renforcé sa mission de service public dans le domaine des secours souterrains.

L'opération de secours en Turquie — même si le SSF n'a pas été sollicité pour intervenir — a permis de mettre en place une première en termes de **pré-recensement de moyens opérationnels du SSF**, ce fut la possibilité d'avoir un visuel clair et efficace de ses capacités potentielles.

Poursuite de ses relations internationales au sein de l'ECRA (European Cave Rescue Association).

La **réforme du certificat de préposé au tir** (CPT) devrait aboutir par la création d'une spécialité « Tir en secours souterrain » au sein du nouveau diplôme CAMEX, enseignement et validation seront délégués au SSF.

Poursuite des relations institutionnelles : Assemblée générale du Conseil national de la protection civile (CNPC), journée de sensibilisation au secours pour le BRGM, échanges avec la DGSCGC particulièrement nombreux cette année (est-ce à l'origine de l'augmentation de 20 % de la subvention du ministère de l'Intérieur ?), journée nationale de la Sécurité Civile, audition du SSF par la commission des lois de l'Assemblée Nationale.

Saluons la **nomination de plusieurs membres du SSF** à l'Ordre National du Mérite et à la médaille de la sécurité intérieure.

L'année 2023 a été également très riche en **actions de formation** (remplissage de tous les stages). Ils sont vraiment un pilier de la renommée de la FFS notamment au niveau international.

Une **communication** également très active : *Lettre d'Infos du SSF*, deux soirées en visioconférence pour la formation sur les nouvelles évolutions de la base opérationnelle du SSF à destination des CTDS-A, une visioconférence proposée à tous les CTDS-A et tous les équipiers investis dans la spécialité ASV, page *Facebook* du SSF et site web de la FFS.

Les projets pour 2024 ne manquent pas pour chaque commission et seront détaillés dans leurs rapports respectifs. Ce qui me semble important :

- **Pour le Pôle** : poursuivre le travail commun sur le RETEX.
- **Pour la CoMed** : les nouvelles plaquettes de prévention, mise en place d'une enquête sur les maladies chroniques et l'adaptation des pratiquants, finalisation du travail sur les décès en plongée et actualisation du règlement intérieur.
- **Pour le SSF** : poursuivre ses développements techniques, notamment les tests de validation en conditions réelles de systèmes de transmission vidéo par fil qui sont compatibles avec les appareils de communication SPL05 fabriqués par les bénévoles du SSF: publication du *Manuel du sauveteur SSF*, outil incontournable pour tous les acteurs secours ; nouvelle convention nationale d'assistance technique entre la FFS et la DGSCGC ; développer la technique des webinaires en soirée pour traiter de points techniques spécifiques à partager avec le plus grand nombre de sauveteurs par spécialité.

Au terme de cette année, je remercie les deux présidents de commissions, Jean-Pierre Buch et Bernard Tourte, pour le travail qu'ils ont accompli et, bien entendu, l'ensemble des bénévoles qui les soutiennent et les encouragent à chaque instant. Je vous laisse lire leurs rapports d'activités.

Bonne lecture.

D^r Jean-Noël Dubois
Coordonnateur Pôle Santé Secours